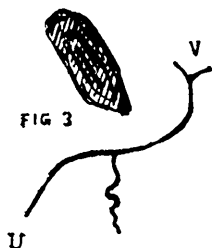


corps glandulaire siégeant à leur extrémité, surtout si celui-ci est infecté. La guérison peut être obtenue sans avoir pris cette précaution parfois indispensable, la glande ayant un autre canal excréteur ouvert dans l'urètre (figure II).

2^e ACQUISES ; et, ces dernières résultent de l'ouverture spontanée d'un abcès péri-urétral à la peau, dans un organe de voisinage (rectum, vagin), d'une perte de substance, de l'incision des tissus sains, mais le plus ordinairement malades. Les fistules acquises sont *urinaires* ou *non urinaires*, c'est-à-dire qu'elles laissent ou ne laissent point passer l'urine en quantité appréciable, à tout instant ou au moment de la miction.

Une telle distinction, peu importante en apparence, répond à des différences capitales. Il est désormais inutile d'insister sur les caractères et les procédés de traitement



des fistules urinaires ; on pourra les comparer, sans qu'il soit nécessaire d'avoir un texte sous les yeux, avec les fistules urétrales non urinaires, plus rares, ne se rencontrant guère que chez l'homme ⁽¹⁾, offrant une symptomatologie des plus nettes et réclamant une thérapeutique à part.

Vaguement soupçonnées, depuis longtemps (Swiedaur) décrites comme des anomalies ne méritant point de fixer

(1) Le peu d'abondance (relative) et de développement des glandes urétrales de la femme explique vraisemblablement ce fait.